



Accompagnement aux soins des jeunes en rupture (16-25 ans)

Bilan final

01/01/2016 au 31/12/2016

Pour les 3 territoires, l'action consiste à mettre en place des mesures d'accompagnement individualisé et de médiation et accompagner les jeunes en insertion dans l'accès aux soins, dans les démarches et de manière très concrète de prendre des rendez-vous, d'aller avec les jeunes aux visites médicales et permettre un espace de dialogue où peuvent se lever les barrières sociales et psychologiques que l'on constate notamment chez les jeunes isolés socialement.

Marseille

- Nombre de personnes accompagnées aux soins : 139
- Nombre de bilans de santé réalisés : 210
- Nombre de personnes accompagnées à l'accès aux droits : (CMUC AME ACS) : 139
- Nombre de personnes ayant obtenu leurs droits CMUC AME ACS et/ou ayant déclaré un médecin traitant : 210

Les accompagnements aux soins après un bilan de santé CESAM 13

Cette action qui a débuté en avril 2015 a pour objectif de favoriser l'accès et la continuité des soins des jeunes de 16 à 25 ans particulièrement en difficulté (difficultés financières, isolement social voire désocialisation, renoncement aux soins, manque d'information...)

Elle s'ancre dans le partenariat engagé depuis 2009 entre la Mission Locale de Marseille (MLM), le Centre d'Examen de Santé de l'Assurance Maladie des BDR (CESAM 13) et IMAJE Santé, pour offrir aux jeunes inscrits en Mission Locale la possibilité de réaliser un bilan de santé complet gratuitement.

Nous observons qu'une partie des jeunes qui a réalisé un bilan de santé ne suit pas les recommandations réalisées par les médecins de prévention.

L'idée du projet est de proposer un accompagnement qui s'inspire des accompagnements réalisés par des médiateurs de santé.

En 2016, 210 jeunes ont été accompagnés lors de 72 demi-journées. 139 jeunes ont bénéficié d'un premier contact au CESAM13 pour la réalisation d'un bilan de santé et accepté cet accompagnement.

Médiation santé : 1^{ère} étape

Les accompagnements aux Bilans de santé CESAM 13

Un accompagnement spécifique est réalisé auprès des jeunes en insertion :

Une articulation entre le dispositif des bilans de santé réalisés par le centre CESAM 13, la Mission Locale de Marseille et IMAJE Santé se révèle nécessaire.

L'absence de médecin traitant pour certains jeunes, la recherche de confidentialité par rapport à la famille et parfois par rapport au médecin traitant nécessite de solliciter le médecin d'IMAJE Santé.

Les jeunes orientés par la Mission Locale au centre CESAM 13 se voient donc proposer la possibilité de recevoir leur bilan de santé à IMAJE Santé.

Un rendez-vous individuel avec le médecin d'IMAJE Santé est proposé afin d'expliquer les résultats de ce bilan.

Ainsi en septembre 2009 une convention tri partite de partenariat a ainsi été mise en place et vise à renforcer l'inscription à un système de santé de droit commun des jeunes de 16 à 25 ans.

Depuis septembre 2011 chaque jeune de la Mission Locale est accompagné par un travailleur social d'IMAJE Santé lors de son rendez-vous. Il est ainsi proposé aux jeunes une aide pour remplir le formulaire du CESAM 13. Cet accompagnement permet aux jeunes de mieux repérer IMAJE Santé. Nous constatons ainsi une augmentation de nos accueils concernant ce public.

En 2016, 210 jeunes ont été accompagnés lors de 72 demi-journées et 17 bilans de santé ont été transmis à IMAJE Santé.

Médiation : 2^{ème} étape

Les accompagnements aux soins après un bilan de santé CESAM 13

Cette action qui a débuté en avril 2015 a pour objectif de favoriser l'accès et la continuité des soins des jeunes de 16 à 25 ans particulièrement en difficulté (difficultés financières, isolement social voire désocialisation, renoncement aux soins, manque d'information...)

Elle s'ancre dans le partenariat engagé depuis 2009 entre la Mission Locale de Marseille (MLM), le Centre d'Examen de Santé de l'Assurance Maladie des BDR (CESAM 13) et IMAJE Santé, pour offrir aux jeunes inscrits en Mission Locale la possibilité de réaliser un bilan de santé complet gratuitement.

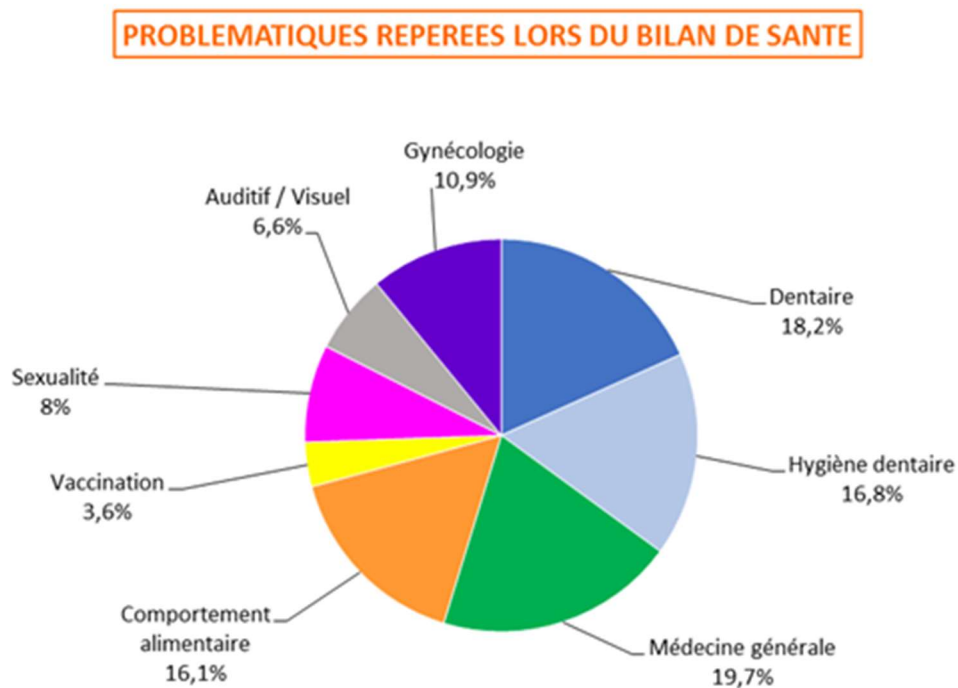
Nous observons qu'une partie des jeunes qui a réalisé un bilan de santé ne suit pas les recommandations réalisées par les médecins de prévention.

L'idée du projet est de proposer un accompagnement qui s'inspire des accompagnements réalisés par des médiateurs de santé.

En 2016 139 jeunes ont bénéficié d'un premier contact au CESAM13 et accepté cet accompagnement.

Problématiques repérées lors du bilan de santé :

- Dentaire : 25
- Médecine générale : 27
- Comportement alimentaire : 22
- Vaccination : 5
- Sexualité : 11
- Hygiène dentaire : 23
- Auditif / Visuel : 9
- Gynéco : 15



140 contacts téléphoniques suite aux rencontres de CESAM13 ont donné lieu à 12 orientations vers un partenaire sans rendez-vous à IMAJE Santé et 54 rendez-vous de premiers accueils à IMAJE Santé dont 40 ont été honorés.

Ces 40 jeunes ont bénéficié de:

- 195 consultations de médiation santé et 12 accompagnements vers des partenaires (11 % des consultations à IMAJE Santé)
- 21 orientations internes vers une prise en charge sociale
- 8 orientations internes vers une prise en charge psychologique
- & orientation interne vers une prise en charge médicale
- 50 orientations vers des partenaires

Détail des orientations externes :

Médecin généraliste : 6 orientations

- Cegid : 4 orientations
- Planning Familial : 7 orientations
- Centre dentaire : 4 orientations
- Dentiste : 1
- Centre de Planification : 3 orientations
- Médecin du Monde : 4
- Ophtalmologue : 2 orientations
- Gynécologue : 2 orientations
- Médecins du monde : 4 orientations
- Centre de santé : 4 orientations
- PASS dentaire : 1 orientation
- Ecole Ostéopathe : 1 orientation
- Pneumologue : 1 orientation
- CCAS : 1 orientation
- Secours Populaire : 3 orientations
- Nutritionniste : 3 orientations
- Kinésithérapeute : 1 orientation
- Imagerie médicale : 1 orientation
- Anef : 1 orientation

AUBAGNE

Cette action fait partie d'un travail de collaboration avec la Mission locale d'Aubagne et les organismes de formation du territoire aubagnais. Ces jeunes ont des parcours de rupture sociale et familiale importants et nécessitent un accompagnement personnalisé dans les démarches de santé.

Nous leur proposons un bilan de santé par un médecin dans nos locaux qui se base sur un examen physique mais aussi une exploration de leur santé psychique et sociale.

Les jeunes viennent en groupe et bénéficient d'un atelier sur la santé.

L'accompagnement des médiateurs santé est la deuxième étape de leur parcours, ils reviennent quelques jours après leur visite médicale, toujours en groupe afin de rencontrer le médiateur santé qui les accompagnera durant le temps de leur formation professionnelle à leurs démarches santé.

Tous les jeunes bénéficient donc d'au moins une rencontre avec le médiateur. Le suivi s'il est engagé dépend de la volonté du jeune dans la mise en place de son plan d'action et de ses besoins.

L'action présentée permet à ces jeunes qui actent leur souffrance par des manifestations somatiques psychiques ou de mise en échec systématique d'insertion professionnelle, de se prendre en compte et en charge de façon globale et coordonnée.

Chaque filière d'un organisme de formation (des ETAPS au bac pro, en passant par les CAP et BEP) a un référent ESJ qui va organiser durant les mois où les jeunes sont en formation des actions autour de la santé.

La santé est donc inscrite dans leur parcours d'insertion dès l'information collective faite par le conseiller de la Mission Locale.

Différentes actions proposées :

Nous leur proposons un bilan de santé avec un médecin à l'Espace Santé Jeunes, Un accompagnement au parcours santé qui suit la consultation est ensuite proposée à chaque jeune dont les problématiques médico-psycho-sociale indique un besoin important et non pris en charge.

Des ateliers collectifs autour de la santé pendant les entretiens individuels médicaux et d'accompagnement. D'autres ateliers collectifs sont proposés pour certaines filières en plus des 3 obligatoirement prescrits.

Une permanence de soutien psychologique hebdomadaire.

Les modalités de la consultation à l'Espace Santé Jeunes

La consultation se déroule comme toute consultation de médecine générale, c'est-à-dire un interrogatoire suivi d'un examen.

L'interrogatoire porte tout d'abord sur des renseignements administratifs et sociaux :

- Nom, prénom adresse, niveau d'étude, couverture sociale, médecin traitant. Présence de conjoint, d'enfant.

Puis des renseignements médicaux :

- Antécédents familiaux et personnels, vaccinations, état du sommeil, pratique d'un sport, équilibre alimentaire.

Ensuite on évoque toutes les attitudes à risque :

- Consommations diverses, alcool, tabac drogues, l'existence de rapports sexuels protégés ou non, de conduites violentes ou de violences subies, de tentative de suicide.

Nous discutons de leur état psychologique en détaillant ensemble les réponses qu'ils ont faites à un questionnaire sur ce qu'ils ont ressenti au cours des dernières semaines. C'est souvent à ce moment-là qu'ils parlent des situations de rupture qu'ils ont vécues.

Ensuite l'examen est un examen médical classique.

ETAT DES LIEUX DE L'EXAMEN MEDICAL POUR 87/119 JEUNES VUS EN 2016

On dénombre 51 filles (58 %) et 36 garçons (42 %)

Soit 17 % de 16-17 ans, 47 % de 18-21 ans, 36 % de 22-25 ans. 49 % sont de la commune D'AUBAGNE et 24 % des villages aubagnais et 27 % d'extérieur notamment GÉMENOS et MARSEILLE.

Accès aux droits et aux soins :

37 % des jeunes entre 16-25 ans ont un logement autonome dont 10 % sont en foyer ou errance et 63 % habitent encore chez leurs parents.

La couverture sociale n'est pas à jour des changements de situation au moment du bilan pour 45 % des jeunes. Le déclaratif sur la couverture complémentaire (mutuelle, CMUC) permet de voir que 10 % ne connaissent pas leur système de protection et que 22 % n'ont pas de complémentaire et 50 % sont encore sous la mutuelle parentale. Nous constatons aussi que 18 % est ayant droit ou bénéficiaire de la CMU/CMUC.

25 % des jeunes n'ont pas de médecins déclarés. La problématique du médecin traitant est ambiguë car même si la plupart déclarent un médecin traitant, une partie lorsqu'elle prend son autonomie ne veut plus consulter son médecin de famille.

Nous nous apercevons aussi que les jeunes sous couverture parentale (régime général) recourent moins souvent et moins vite aux soins que les jeunes qui ont leur propre couverture (n° de sécurité sociale propre).

Recours aux soins tardifs et moins fréquents sont les caractéristiques de l'accès aux soins des populations précaires, la couverture sociale propre permet nettement d'atténuer ce résultat.

Notre mission de les accompagner vers l'autonomie passe en priorité par cette étape et nous constatons qu'elle est primordiale.

Santé mentale :

Violence

Près 15 % des jeunes déclarent avoir subies des violences.

9 % déclarent être plutôt acteur de violence (pas de représentation de genre encore cette année).

Consommation de produits

L'analyse met en valeur que 62 % des jeunes entre 16 et 25 ans déclarent consommer au moins un des trois produits (tabac, alcool, cannabis). Lors du sondage sur les consommations, les modes de consommation sont répartis de manière égale entre occasionnellement et régulièrement.

64 % fument du tabac de manière régulière, la consommation occasionnelle et régulière est surreprésentée par le genre masculin (70 vs 60 % des filles), 37 % boivent de l'alcool (représentation égale entre les genres), 38 % du cannabis, dont 29 % de manière régulière. 25 % consomment les trois produits tabac, alcool et cannabis de manière occasionnelle ou régulière.

Malaise psychologique :

Lors de l'analyse de bilan, un climat de confiance s'établissant nous discutons beaucoup du sentiment de mal-être ressenti par les jeunes 22 % des jeunes ont 0 ou 1/4 concernant des questions sur leur moral durant le dernier mois. De plus, 28 % déclarent avoir des troubles du sommeil (endormissement, insomnies). 10 % avouent lors du bilan de santé une tentative de suicide ou des idées suicidaires. 20 % qui ont déjà effectués des TS, déclarent 0 ou 1/4 à l'indice moral dans le mois, nous leur attachons encore plus d'attention en termes de suivi. Nous orientons aux consultations de soutien psychologiques mais aussi passons beaucoup de temps en accompagnement et entretien d'écoute.

Pathologie chronique et handicap

5 % déclarent avoir été gênés par un handicap durant leur scolarité

Santé physique :

Sport et nutrition

22 % sont en surpoids (14 %) ou obèses (8 %), 13 % sont en dessous de l'IMC normal. 45 % pratiquent encore du sport.

Examen médical

15 % des jeunes ont des troubles de la vue, 13 % ont une scoliose légère.

Contraception

38 % disent se protéger et 42 % des filles déclarent ne pas avoir un moyen de contraception.

9 % des femmes déclare une IVG. 25 % des garçons déclarent utiliser un moyen de protection régulier. 17 % des jeunes déclarent ne pas être concerné car ils n'ont jamais eu une relation sexuelle.

Etat vaccinal

58 % des jeunes ne connaissent pas leur état vaccinal. (Carnet oublié ou perdu)

Nous pouvons certifier que sur 32 % des jeunes reçus ont leur vaccination à jour. Par souci de santé publique, lors de l'analyse de bilan, nous recommandons par lettre au médecin de vérifier l'état vaccinal de leur patient.

Pour 2016, voici quelques chiffres :

- Nombre de bilans de santé réalisés : 119 jeunes
- nombre de jeunes ayant eu un entretien avec la médiatrice : 83 jeunes
- Nombre de personnes accompagnées aux soins : 83 jeunes

- Nombre de personnes accompagnées à l'accès aux droits :(CMUC AME ACS) : 40
- Nombre de personnes ayant obtenu leurs droits CMUC AME ACS et/ou ayant déclaré un médecin traitant : 40

Problématiques repérées lors du bilan de santé :

- Accès aux droits : 40
- Dentaire : 3
- Médecine générale : 12
- Comportement alimentaire : 14
- Vaccination : 25
- Sexualité : 15
- Auditif / Visuel : 1
- Souffrance psychologique : 2

Détail des orientations externes :

Médecin généraliste : 35 orientations

- CeDIG : 10 orientations
- Centre dentaire : 3 orientations
- sophrologue : 12
- secteur psy : 15

LA CIOTAT

- Nombre de personnes accompagnées aux soins : 30 jeunes
- Nombre de bilans de santé réalisés : 103 bilans de santé programmés, 77 jeunes présents
- Nombre de personnes accompagnées à l'accès aux droits (CMUC AME ACS) : 36 jeunes
- Nombre de personnes ayant obtenu leurs droits CMUC AME ACS : 20 jeunes

Depuis 2015, l'Espace Santé Jeunes de la Ciotat s'est donné pour objectif de renforcer son action en faveur de l'accès aux droits et aux soins des jeunes en insertion accompagnés par la Mission Locale, notamment ceux les plus éloignés des structures de droit commun.

Cela s'est traduit en septembre 2015 par :

- l'élargissement des bilans de santé aux jeunes en insertion, qu'ils soient en parcours de formation ou non, notamment avec la prise en compte du dispositif garantie jeunes qui recensent des jeunes en grande précarité.
- l'inscription des jeunes dans un parcours de soin avec la création d'un poste de médiateur santé en novembre 2015, dédié à l'accompagnement individualisé des jeunes.

Les accompagnements aux soins après un bilan de santé :

Afin d'amorcer ces démarches de santé, nous proposons des bilans de santé aux jeunes orientés par la mission locale (majoritairement inscrits en formation professionnelle ou en garantie jeunes) ainsi qu'un accompagnement renforcé assuré par le médiateur santé.

Les bilans de santé sont organisés par le médiateur santé, le mardi matin en présence d'un médecin généraliste prestataire, et chaque quinze jours de l'assistante sociale de la PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) qui s'assure de la régularisation des droits de santé auprès de la CPAM. En amont des bilans de santé, le médiateur santé rencontre chaque groupe pour leur expliquer la démarche et travailler avec eux les freins à la santé. Le médiateur santé rencontre également chaque jeune individuellement après le bilan de santé pour faire le point sur les recommandations du médecin et sur les droits à la sécurité sociale. Il propose à ceux qui le souhaitent un accompagnement individualisé pour initier les démarches d'accès à la santé.

Durant l'année 2016, 77 jeunes ont bénéficié d'un bilan de santé à l'Espace Santé Jeunes.

Problématiques repérées lors du bilan de santé :

- Dentaire : 16
- Comportement alimentaire : 20
- Sexualité : 7
- Auditif / Visuel : 15
- Dos : 5
- Tabac : 19
- Consommation stupéfiants : 13
- Besoin activité physique/sportive : 28
- Médecine générale : 9
- Vaccination : 25
- Hygiène dentaire : 3
- Gynéco : 8
- Sommeil : 12
- Alcool : 7
- Difficultés psychologique : 12
- Cardiovasculaire, hypertension : 3

Suite à ce bilan de santé :

- 10 jeunes ont été accompagnés vers des soins
- 14 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement assuré par les professionnels de l'ESJ (médiateur santé, psychologue, assistante sociale PASS, éducateur spécialisé ADDAP13)

Les accompagnements aux soins suite à un premier accueil à l'Espace Santé Jeunes (hors bilan de santé)

Si la porte d'entrée pour engendrer des démarches de santé peut être le bilan de santé, un accès aux soins facilité est possible via le centre de santé mutualiste Pierre Calisti, qui héberge l'Espace Santé Jeunes. En effet, une convention assortie d'un financement de la Ville de La Ciotat permet au centre de santé d'avancer les soins à des personnes en défaut de couverture sociale. Suite à un premier accueil à l'Espace Santé Jeunes, nous pouvons ainsi orienter les jeunes pour des soins urgents au centre de santé, tout en travaillant avec eux à la régularisation de leurs droits à la sécurité sociale, avec la mise en lien avec l'assistante sociale de la PASS pour la constitution des dossiers.

31 jeunes ont été reçus en premier accueil pour des demandes d'accès aux soins et aux droits.

Suite à ce premier accueil :

- 18 jeunes ont été orientés vers le centre de santé Pierre Calisti
- 10 jeunes ont été orientés vers d'autres professionnels de soins (CPEF, CSAPA, médecine de ville)
- 15 jeunes ont été orientés avec l'assistante sociale de la PASS

Globalement on comptabilise 60 orientations vers les soins, ce qui représente 53% des orientations externes, et 22 orientations vers la permanence d'accès aux soins de santé (PASS), ce qui représente 20% des orientations externes.